
Formulaire de demande d'adhésion — Membre universitaire
Période du 1 novembre 2021 au 31 octobre 2022

Les membres du C.A. et la directrice générale de Calcul Québec sont heureux de vous informer que les démarches juridiques afin que Calcul Québec devienne une organisation à but non lucratif en vertu de la *loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* sont terminées. Nous vous invitons donc à compléter ce formulaire pour confirmer votre intention de devenir membre de l'organisation et nous transmettre les noms des personnes qui représenteront votre institution.

Université : _____

Adresse de facturation : _____

Adresse de courriel des comptes payables : _____

Représentant.e principal.e : _____

Titre : _____

Adresse de courriel : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone principal : _____

Représentant.e secondaire (s'il y a lieu) : _____

Titre : _____

Adresse de courriel : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone principal : _____

Cotisation annuelle — Membres universitaires

Les membres universitaires doivent être approuvés par le conseil d'administration de Calcul Québec et payer une cotisation annuelle. Pour 2021-2022, la cotisation pour les Membres universitaires partenaires est de 15 000 \$ et de 5 000 \$ pour les Membres universitaires associés. Ces cotisations sont taxables.

Date limite

Afin de participer à la première assemblée générale annuelle de Calcul Québec du 15 novembre prochain, merci de nous faire parvenir ce formulaire de demande d'adhésion au plus tard le **5 novembre 2021** en nous écrivant à : secretariat@calculquebec.ca.

Votre institution sera facturée en date du **1 novembre 2021**. Le paiement sera exigible avant le 10 novembre 2021. Veuillez noter que tous les membres qui auront confirmé et payé leur cotisation auront le droit de participer à l'assemblée générale annuelle du **15 novembre 2021**.

Nominations

Les membres universitaires de Calcul Québec sont invités à compléter le formulaire de nomination afin de proposer des candidatures pour le conseil d'administration et le conseil scientifique. Toute institution qui embauche du personnel qui fait partie du projet Calcul Québec devrait également nous soumettre des contacts pour les finances et les ressources humaines.